



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023-3-10

Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN
Communité de communes
02 47 40 40 752 - 20230615-2023_3_10 - DE
Reçu le 20/06/2023
Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
St Jean de Côte

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
25/05/2023

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 5

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COUNARIE Pascal, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent pouvoir à M. Augeix), COMBEAU Bertrand (absent a donné procuration à F. Decarpentrie), COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel (absent a donné procuration à I. Hyvoz), FRANCOIS Philippe (absent a donné procuration à JL Faye), MAGNE Muriel (absente a donné pouvoir à P. Gimenez),

Monsieur Francis SEDAN est désigné secrétaire de séance

Subvention à l'Association JAVA

L'espace jeunes a proposé pendant les vacances de février un atelier vidéo autour du sexisme.

Le court métrage « le droit de rêver », réalisé avec les jeunes dans le cadre de l'Association JAVA et Olivier Mateis, a été sélectionné lors du concours "buzzons contre le sexisme" proposé par Matilda. Éducation (plateforme collaborative soutenue par le ministère de l'éducation nationale).

Ce qui a fait la force de ce court métrage est l'implication des jeunes mais aussi le professionnalisme d'Olivier Mateis qui a réalisé le montage et composé les musiques.

Le groupe de jeunes de l'Association JAVA s'est déplacé à Paris le mercredi 24 mai afin de recevoir le 3^{ème} prix dans la catégorie extrascolaire. Un bon cadeau de 100 € pour du matériel vidéo, audio, ou livres, DVD jeux ayant trait à la thématique du concours « Buzzons contre le sexisme » a été offert.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE DE VERSER une subvention de 200 € à l'Association JAVA. Le montant sera prévu au Budget.**
- **AUTORISE le Président à mettre en application cette délibération.**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 16 juin 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

